

#05
Mai 2021

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG

**NOS ENGAGEMENTS
CONFORMES
À NOTRE PROGRAMME**

SOMMAIRE



#4 TOURISME • #5 PATRIMOINE NATUREL • #6 DOSSIERS • #10 FINANCES • #11 AGRICULTURE
#12 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • #14 ENFANCE - JEUNESSE • #16 AMÉNAGEMENT URBAIN
#17 EXPRESSION LIBRE • #18 VIE LOCALE • #19 SOLIDARITÉ • #20 ÉCONOMIE • #21 TEMPS FORTS



ROQ'INFO MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION MAG

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • Éditeur : Ville de Roquebrune-sur-Argens • Directeur de la publication : Jean Cayron
Conception : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • Impression : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690 • Tirage : 12 500 exemplaires



ÉDITO

JEAN CAYRON,
Maire de Roquebrune-sur-Argens
Vice-président de la CAVEM
1^{er} Vice-président du S.M.A.
Membre du bureau du SMIAGE Maralpin

L'AVENIR NOUS APPARTIENT

La crise sanitaire qui se prolonge en ce début d'année ne permet pas de se projeter avec certitudes. Pourtant, il est de notre devoir de vous accompagner vers des lendemains plus sereins.

C'est en ce sens que nous avons voté, en séance du conseil municipal du 8 avril, le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 de la commune.
En dépit des difficultés économiques et sociales, nous avons clairement acté nos priorités pour vous, pour Roquebrune.

Depuis notre arrivée en juillet dernier, nous avons su infléchir les charges communales et commencé à redresser la barre : les charges à caractère général, symbole du train de vie de la collectivité sont déjà en nette diminution, la restructuration des services progresse et de nouvelles économies se profilent déjà.

Les chiffres sont positifs et parlent d'eux-mêmes. Mais nous savons qu'ils ne sont pas le fond de commerce de nos détracteurs et moralistes.
« *Les gens faibles se vengent, les gens forts pardonnent, les gens intelligents ignorent* ». (Albert Einstein)

Vous connaissez parfaitement l'héritage qui nous a été laissé tant sur le plan financier, urbanistique, scolaire, environnemental... donnant une image déplorable de la ville.

Nous sommes conscients des charges qui nous incombent, et nous avons décidé de mener une gestion responsable. Notre cap est fixé : être proches du citoyen, rigoureux, responsables, respectueux de notre programme pour lequel nous avons été élus.

2021 sera une année de transition, qui doit nous permettre de stabiliser les finances communales, de restructurer les services, d'épurer les marchés publics pour travailler sur nos futurs investissements. Avec pour impératif, je vous l'assure, de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Antoine de Saint-Exupéry disait, « *pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible* ».

C'est ainsi que nous préparons notre futur, avec détermination et objectivité, conscients des moyens qui sont les nôtres, pour nous offrir de meilleures perspectives.

JEAN CAYRON,
Votre Maire

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RETROUVER SA VRAIE NATURE

S'évader et découvrir toute la diversité de notre destination est une invitation au voyage, une véritable parenthèse enchantée. Cette terre préservée rassemble tous les atouts de la Côte d'Azur et de la Provence. C'est pourquoi, il est urgent de protéger notre joyau pour que perdure cette beauté brute.

Parce que ses atouts naturels sont d'une richesse inestimable

Le respect de sa biodiversité, de son environnement et de son économie locale doit être au cœur de notre développement touristique. À l'encontre d'un tourisme de masse et d'une surfréquentation dont les conséquences désastreuses ne peuvent conduire qu'à une lente agonie, Roquebrune-sur-Argens souhaite se doter d'une véritable stratégie de développement touristique, axée sur un tourisme durable, plus respectueuse de nos richesses naturelles, de notre économie locale et de notre population.

Cette évolution est d'autant plus nécessaire qu'avec la crise de la COVID, le grand retour de la nature a convaincu les plus réfractaires de la nécessité de changer de modèle de développement. Ces évolutions comportementales, déjà remarquées au sein de la société avant la pandémie, se sont largement accélérées et nécessitent une réelle adaptation de notre politique touristique.

C'est pourquoi, la Municipalité a chargé l'Office de Tourisme de Roquebrune de l'**élaboration d'un schéma global de développement touristique**, dont l'enjeu est de passer d'un tourisme estival de masse à un écotourisme patrimonial et culturel, désaisonnalisé, plus ouvert sur l'Europe et ainsi, répondre aux nouveaux enjeux sociétaux.



Recensement d'offre et demande de locations pour travailleurs saisonniers et stagiaires

Vous souhaitez louer votre bien (chambre, villa...) à des travailleurs saisonniers ou à des stagiaires ?

À l'inverse, vous êtes stagiaire, travailleur saisonnier et vous recherchez une location ?

Contactez l'Office de Tourisme de Roquebrune qui recensera votre offre ou votre demande pour permettre une mise en relation directe.

Tél. 04 94 19 89 89

Le schéma global de développement touristique

Élaboré sur la base d'un diagnostic, il permettra :

1. D'en définir les grandes orientations ;
2. D'améliorer la lisibilité de l'offre existante ;
3. D'accentuer les offres qui permettront d'axer notre destination vers ce tourisme durable, plus respectueux de nos richesses naturelles, de notre économie locale et de notre population.

Il permettra de mobiliser les acteurs du tourisme roquebrunois autour de cet objectif commun qui est d'asseoir notre destination dans une réelle identité de « **slow tourisme** ».

Un groupe de travail est d'ores et déjà constitué afin d'élaborer les grandes lignes directrices pour ce tourisme de demain.

Dans cette optique, et afin d'améliorer notre offre nature, une grande vigilance sera apportée au balisage et à l'entretien de nos balades existantes. Également, des pistes de réflexion sont en cours pour la création de nouveaux parcours.

Parce que le terroir fait partie de notre héritage culturel, que notre agriculture est l'une des plus importantes de l'Est Var et que nos viticulteurs font partie des meilleurs ; nous axerons nos actions pour la reconnaissance et une meilleure visibilité de ces métiers, qui donnent à notre destination toute son authenticité.

La préservation du littoral sambracitain est également au cœur de nos priorités touristiques. Loin des hordes touristiques qui sont à contre-courant des nouveaux enjeux sociétaux, nous mettrons un point d'honneur à préserver ce joyau maritime qui constitue notre porte d'entrée touristique, avec une amélioration qualitative des espaces naturels.

Qu'est-ce que le « slow tourisme »

Un tourisme à rythme lent, par opposition au tourisme de masse, garant d'un ressourcement de l'être, peu émetteur de CO₂, synonyme de patience, sérénité, découvertes approfondies, d'amélioration des connaissances et des acquis culturels. Un état d'esprit qui vise à lutter contre deux dérives de notre société : le stress et la course contre la montre.

Qui sont les « slow touristes »

Selon Atout France, les slow touristes ont un niveau de dépenses journalières plus élevé que la moyenne. Tous cherchent des produits empreints d'authenticité, rêvent de dépaysement, de bien-être et d'expériences uniques. Ils souhaitent s'intégrer à la vie locale, manger des produits du terroir et rencontrer les habitants.



« Slow tourisme »

+10% à +20% /an
au niveau mondial

CONCERTATION CITOYENNE PARTICIPATIVE

Élaborons, ensemble, les parcours sports nature
balisés sur le territoire communal.

Le territoire de Roquebrune-sur-Argens est devenu une référence pour tous les amateurs de sports, de loisirs et de plein air.

Sa diversité naturelle permet les pratiques sportives telles que le VTT, le trail, la randonnée ou l'escalade par exemple.

Notre commune désire rendre accessibles ses spots et lieux de pratique au plus grand nombre et organiser au mieux la cohabitation entre les différents adeptes de ces activités.

Pour ce faire, il est nécessaire d'organiser des cheminements en les sécurisant, les balisant et en les adaptant aux capacités physiques de chacun ainsi qu'aux diverses pratiques sportives, en délimitant les secteurs autorisés tout en tenant compte des contraintes telles que les propriétés privées.

Aussi, la ville de Roquebrune-sur-Argens lance

une grande concertation citoyenne participative en direction des associations, des propriétaires et des pratiquants ponctuels ou réguliers.

L'objectif de cette consultation est de constituer une base de données recensant l'ensemble des parcours destinés au VTT, à la randonnée, au trail, etc.

Toutes ces informations ainsi recueillies et analysées, permettront de tracer des circuits dûment balisés et respectant les contraintes environnementales et réglementaires.

Une cartographie sera réalisée, détaillant les activités possibles sur la commune et leur niveau de difficulté.

Chacun peut participer à cette action de façon simple, en enregistrant les coordonnées GPS du parcours que vous désirez faire connaître

pendant que vous l'effectuez, via votre montre connectée ou une application sur un smartphone.

Ou en téléchargeant une application et son guide expliquant simplement son fonctionnement sur roqinfo.fr/guide-komoot.pdf

Une fois le parcours enregistré, il suffira de transférer le fichier contenant les informations sur le parcours à l'adresse mail suivante, avant le 15 juin 2021 :

etaps-sportnature@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements : service des sports
Frédéric Montoya - Tél. 06 18 070 088.



COUP DE FREIN AUX MOTOCROSS SAUVAGES

Roquebrune n'est pas une terre d'accueil pour les sports motorisés.
Trop de pratiquants viennent des départements voisins saccager notre milieu naturel.



Ce qui, aux yeux de quelques-uns, n'est qu'un loisir inoffensif s'avère être problématique pour la sécurité des autres usagers et la sauvegarde du milieu naturel.

Ces courses sur les chemins, sentiers de randonnées et pistes pompiers, s'organisent sans aucune autorisation.

Elles sont très souvent mises en place professionnellement, et donc payantes, par des organisateurs peu scrupuleux quant aux conditions de sécurité ou à la préservation des sites naturels.

Amenés par camion depuis les départements voisins, principalement les Alpes-Maritimes, ces engins et leurs pilotes sont lâchés par groupes pouvant aller jusqu'à 12 motos ou quads. Les pneus à crampons de ces machines ravinent les chemins forestiers à destination des pompiers, augmentant, de façon notable leur coût d'entretien, qui est à la charge de la commune.

En saison sèche, qui cette année semble avoir débuté précocement, les étincelles et chaleur dégagées par les mécaniques sont un risque très important de départ de feu.

Les chemins et voies forestières des Pétignons, des Petites Maures, La Lieutenante ou la piste des Cavalières sont les plus prisés pour ces activités.

À ces comportements inciviques se rajoutent d'autres, plus proches de la délinquance, comme l'agression d'une famille de promeneurs où un père de famille, devant ses enfants, et une dame âgée seront blessés. Les responsables ont été interpellés et une procédure judiciaire est en cours.

Des opérations « coup de poing »,

couplées à des actions ponctuelles, vont être organisées conjointement entre la police municipale et la gendarmerie, afin de lutter contre ce phénomène, en comptant sur la vigilance des Roquebrunois.

Il est en effet important de signaler auprès de la police municipale ou de la gendarmerie toutes activités motorisées non autorisées, pour éviter un accident éventuel ou un départ de feu.

« En cas d'accident, les moyens mis en œuvre sont importants et ont un coût notable, en plus de la mise en danger des secours » rappelle Didier Lemaître, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique, pendant que José La Torre, chef de la police municipale, nous indique que « tout appel des riverains ou des promeneurs est important car il laisse une trace sur la main courante, utile pour une possible procédure ».



LES PÉTIGNONS : LA TRANQUILLITÉ AVANT TOUT

Le stationnement anarchique des promeneurs souhaitant rejoindre le Rocher est insupportable. Les riverains du quartier sont excédés. Des mesures ont été prises pour ramener le calme

Havre de paix, le quartier des Pétignons peut vite devenir un enfer lorsque, le week-end, les promeneurs de la région viennent en nombre randonner dans le Rocher. Si l'accueil des touristes est toujours bien perçu, il en va de soi, leur comportement en terme de circulation et de stationnement est plus compliqué.

En effet, cette route n'est pas une spéciale de rallye ni un axe de circulation entre le Muy et Roquebrune ! Force était de constater que plutôt que de se garer sur le parking de la chapelle, prévu à cet effet, nombreux préféraient

gagner du terrain et laisser ensuite leur véhicule un peu plus haut, en bord de route, en rognant sur la chaussée.

Des incivilités qui ne sont pas sans conséquences pour les riverains. « C'est insupportable, déplore plusieurs d'entre eux. Parfois, il nous est impossible de sortir de chez nous. Ce n'est pas normal ».

Après concertation, le Maire, Jean Cayron, a décidé de prendre des mesures fortes pour que le quartier retrouve sa quiétude.

Un arrêté municipal, interdisant la circulation et le stationnement, a été pris et

des panneaux installés à l'entrée de la voie. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€ et la mise en fourrière des véhicules. Sur trois week-ends entre mars et avril, pas moins de 24 véhicules ont été verbalisés.

L'accent est mis sur la quiétude et la sécurité des riverains et des promeneurs.



135 €

le prix à payer

QUESTIONS À DOMINIQUE DOUILLARD

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DU ROCHER

« Nous constatons déjà une nette amélioration »

En quoi cette situation était-elle problématique pour les riverains ?

Le stationnement anarchique est un vrai problème. Les gens stationnent n'importe où, au point qu'un jour, les pompiers n'ont pas pu passer pour secourir un riverain chez lui. Et sans compter qu'il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas d'une route, mais d'une piste DFCI !

Les mesures prises par la ville correspondent-elles aux souhaits des habitants ?

Tout à fait. Je m'étais entretenu avec M. Cayron il y a quelques temps sur ce sujet. Nous avons été entendus. Et nous constatons déjà une nette amélioration. C'est plus pratique pour nous. Le stationnement anarchique est moindre et le parking de la chapelle commence à se remplir.

Au niveau de l'association, avez-vous eu des retours ?

Oui. Ils sont très positifs et je remercie vivement le maire pour l'attention portée à notre problématique.





 ACTUALITÉ

SEM SARA-SARGET

DES POURSUITES SERONT ENGAGÉES !

La société de gestion événementielle et touristique a coûté plusieurs millions d'euros à la commune.

Les dérives se sont accumulées. L'heure est au règlement de comptes.

Sortir les cadavres des placards pour analyser les mécanismes financiers qui ont conduit la commune dans une telle situation...

Depuis près de dix mois, la majorité s'active pour sortir Roquebrune de ce borbier.

Il faut éplucher scrupuleusement tous les dossiers pour y voir plus clair.

Parmi eux, et pas des moindres, la SEML Sarget (société anonyme roquebrunoise de gestion événementielle et touristique) a fait couler beaucoup d'encre. Et dilapidé les biens de la commune.

La structure, pour rappel, était depuis 2015, prestataire de services pour la ville dans l'animation, le tourisme, la communication et l'événementiel, tout en maintenant une activité d'acquisition-cession de foncier.

Un prestataire aux pratiques douteuses qui s'est révélé coûteux pour la commune.

Entre 2015 et 2017, la Sarget a fait exploser les compteurs, avec 8,7 M€ de dépenses en 30 mois seulement ! Soit 292 000 € par mois, sans le moindre investissement notable !

Un mode de gestion dénoncé par la liste d'opposition « Ensemble, Roquebrune sortira la tête de l'eau » entre 2014 et 2020, qui n'a eu de cesse de voter contre toutes les délibérations relatives à la Sarget. Jean Cayron, alors tête de liste, avait à l'époque, obtenu un rendez-vous, accompagné de Mme Mimouni, avec la Chambre Régionale des Comptes (CRC) pour évoquer leurs craintes.

Des doutes confirmés par la CRC, qui dans un rapport rendu en 2018, confirmait que « toutes les dérives de la Sarget ont été entérinées à l'unanimité par son conseil d'administration, majoritairement constitué de représentants de la commune de Roquebrune-sur-Argens ».

La Sarget n'était en fait qu'une nébuleuse qui en a enrichi certains mais a appauvri la commune.



2015 > 2017
8,7 M€ de dépenses



50 salariés réintégrés
Coût pour la Ville : **2 M€**

Plainte contre X

Aujourd'hui, tout est mis en œuvre pour liquider la structure. Mais avant, il faut rembourser les emprunts contractés antérieurement et solder l'actif restant. Sans compter des contentieux de cessions foncières qui sont autant de risques financiers supplémentaires. « *Nous travaillons sans relâche sur ce dossier*, assure le premier magistrat.

Et nous nous orienterons, si nécessaire, vers un dépôt de plainte contre X pour mauvaise gestion des comptes publics en nous appuyant sur l'audit financier et le rapport de la CRC. »

Non-déclaration et non-paiement de la taxe d'apprentissage 2017 (26 000 €), loyers non payés (5 442,55 €), titres

de bons de recettes non émis, notes de téléphone (+ de 3 000 €), contrats de location de machines non résiliés, factures dues par des privés, des sociétés... annulées sans raison valable, locaux non assurés à la ZAC du Blavet, indemnités de départ pharamineuses, avoirs en tous genres... Ils n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère !

« Des documents ont disparu, nous avons même retrouvé du courrier datant de 2018 dans une boîte aux lettres dont nous ignorions l'existence » dénonce Jean-Michel Benhamou, président actuel du Conseil d'administration de la Sarget. *« Il est indispensable de mettre fin à ces pratiques et que certains comprennent qu'on ne fonctionne plus en mode Sarget ».*

Plus aucune note de frais

Aujourd'hui, la SEML est au point mort. La Ville a réintégré la cinquantaine de salariés, rémunérés suite à un protocole transactionnel, au-delà des grilles indiciaires territoriales. Coût de l'opération : 2 M€ pour la ville, qui doit encore régler un loyer annuel de 87 765 € pour les locaux de l'office de tourisme et 39 563 € pour ceux de la ZAC du Blavet. Ajoutez à cela 15 486 € de taxes foncières 2019 !

Aujourd'hui, plus aucun salaire, plus aucune note de frais, de restauration, de déplacement ou d'avantages en tous genres n'est facturé.

Ces loyers versés sont sur le point d'être réglés. Des pistes sont en cours. Les locaux appartenant à la commune, à l'étage de l'OT vont être vendus et des pistes sont envisagées pour le rez-de-chaussée, propriété de la Sarget.

Pourquoi se priver ?

Ces dernières années, il y a des habitudes... auxquelles certains avaient pris goût.

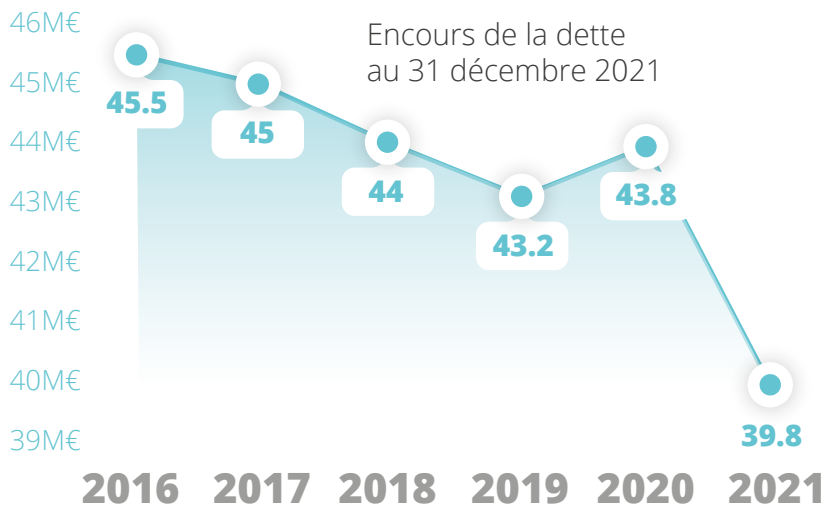
Pour exemple, les nombreuses notes de restauration. Une simple réunion de travail entre élus municipaux, collaborateur de cabinet et/ou président d'association qui déborde sur la pause du midi et voilà une autorisation signée du Maire de l'époque pour prendre le déjeuner dans un restaurant de la commune en sa présence... et celle des conjoints ! Cela va de soi !

Au final, des notes salées... mais fort heureusement, il est arrivé que le Magnum de champagne soit offert par le restaurateur, sans doute habitué à les accueillir...

Le tout était réglé par la Sarget, et non la Ville.

Un mélange des genres qui n'étonne personne...

La liquidation nécessite du temps, mais que la population se rassure, la Sarget n'est plus une machine à spéculer. Le passé n'est pas le passé et il est hors de question que l'on mette la poussière sous le tapis ! Avis aux donneurs de leçons et esprits chagrins ! Fin de la gabegie !

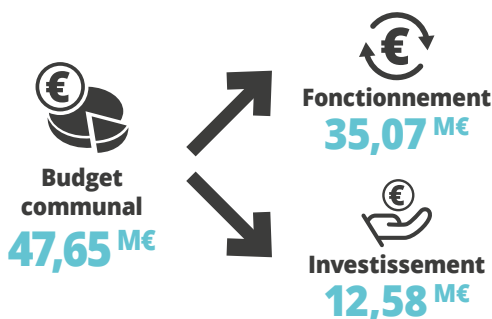


BUDGET PRIMITIF 2021 : PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ !

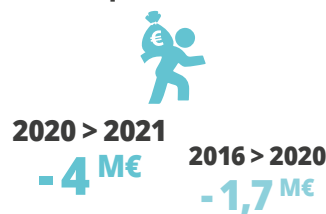
Le vote du budget primitif a été adopté

Le budget communal, de 47,65 M€, s'établit en fonction d'objectifs clairement définis. Baisse des charges, réduction du train de vie de la collectivité, optimisation des recettes propres, maîtrise de la masse salariale, désendettement... sont des axes prioritaires. Et ce sans hausse des taux de fiscalité !

En dépit de contraintes liées à l'endettement, aux contentieux en cours, à la crise sanitaire ou aux pénalités liées à la loi SRU notamment, ce budget, qui se décompose de la sorte, 35,07 M€ en fonctionnement et 12,58 M€ en investissement, permet toutefois d'engager des projets.



Une baisse considérable de l'endettement marquée l'année 2021



L'investissement

C'est le point notable de ce budget qui s'équilibre, sans recours à l'emprunt. Ce qui contribuera à accentuer le désendettement. Selon le prévisionnel établi, au 31 décembre 2021, la collectivité se sera désendettée de 5,7 M€ par rapport à 2016, tout en ayant contracté un emprunt de 2 M€ pour apurer l'opération San Peire. Ce qui permettra de passer sous la barre des 40 M€ avec un endettement de 39,8 M€ (43,8 M€ fin 2020).

Une enveloppe de 500 000€ a également été provisionnée pour un remboursement anticipé de prêts. « C'est une éventualité, souligne l'adjoint aux Finances. Nous allons discuter avec les organismes bancaires de l'intérêt d'un remboursement partiel. Si ce n'est pas intéressant, cette somme servira alors à investir ».

Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, représentent + 0,08% selon un prévisionnel qui se base sur une extrême prudence dans un contexte sanitaire pesant. Un chiffre amené à évoluer si l'épidémie recule.

Simultanément, les dépenses progressent de + 1,40%, soit 400 000 €.

Sur ce montant, 300 000€ proviennent de la pénalité infligée à la commune pour non-respect du nombre de logements sociaux imposé par l'État par le passé.

Le reste étant imputé au surcoût de la Covid.

L'épargne brute

La capacité d'autofinancement dégagée par la commune s'élève, pour 2021, à 1,58 M€. Soit 7,7 M€, ajouté à l'excédent 2020 (6,1 M€).

Un excellent ratio pour une commune de la strate.

Malheureusement, cette épargne ne peut servir pleinement à l'investissement en raison d'un remboursement, annuel, du capital de la dette de 4,1 M€ !

Sur fond de prudence, mais avec une volonté affichée d'investir pour la redynamisation de la commune, le budget primitif 2021 permet une gestion rigoureuse et un plan d'investissement mesuré. Une année 2021 dite de transition pour assainir les finances et préparer l'avenir avec certitudes.

PLAINE DE L'ARGENS : UNE TERRE FERTILE POUR L'AGRICULTURE

Cabanisation galopante et inondations ont mis les agriculteurs à rude épreuve.
Ils ne sont aujourd'hui plus qu'une poignée.
Des efforts sont prévus pour préserver, favoriser et intensifier leur retour.

La commune de Roquebrune a de multiples atouts de par sa configuration entre mer et terres. Véritable liaison entre le village et le littoral, la Plaine de l'Argens, qui s'étend de Roquebrune à Fréjus, est une zone économique incontournable.

Malheureusement, au fil du temps, sa vocation première, tournée vers l'agriculture, a subi de nombreux préjudices, en raison, notamment, des inondations, du détournement de la vente des terres à des non-agriculteurs et de l'installation illégale de communautés du voyage. Une cabanisation qui cause de réelles difficultés. Des solutions, des lois... existent mais n'ont malheureusement jamais encore été appliquées.

Le Maire, Jean Cayron, et l'ensemble de son équipe ont décidé de prendre ce problème à bras le corps et de se battre contre vents et marées contre le détournement de ces terres agricoles. Et ainsi, redonner à la Plaine, trop souvent stigmatisée, sa notoriété.

« Il y a urgence à préserver le foncier agricole de la spéculation immobilière afin de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et soutenir ceux déjà installés » insiste le Premier magistrat.



Deuxième plaine alluviale d'Europe

Roquebrune a toujours eu une prédominance agricole.

Or, comme le déplore Marie Line Bianchi, conseillère municipale déléguée au développement économique et plus particulièrement à l'agriculture, « le nombre d'exploitations agricoles dans le Var ne cesse de diminuer alors que la population varoise ne cesse de croître.

Il ne faut toutefois pas oublier que la Plaine de l'Argens est la seconde plaine alluviale d'Europe. Elle est dotée d'un sol profondément riche et fertile permettant toutes les cultures. D'où l'importance d'apporter une aide précieuse à tous les agriculteurs ».

L'objectif ?

La Plaine est aujourd'hui une terre de non-droit pour les remblayeurs, pollueurs et squatteurs qui sont désormais persona non grata.

Il est urgent de mobiliser tous les acteurs concernés au niveau local, départemental et régional afin de valider l'élaboration d'une charte, véritable code de bonne conduite en faveur du monde agricole.

Tout sera mis en œuvre pour favoriser la reconquête agricole de la Plaine de l'Argens ; implantation de structure, urbanisation dédiée à l'activité, location, vente de parcelles...



Élaboration
d'une charte favorisant l'agriculture

Durement touchés par l'épisode de gel du 8 avril, les agriculteurs ont évoqué l'avenir de la Plaine avec le Maire, Jean Cayron, le Préfet du Var, Evence Richard et les institutions compétentes.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA LUTTE CONTRE LA CABANISATION S'INTENSIFIE

Contrôles, procédures, verbalisations... Les actions se multiplient dans la Plaine de l'Argens pour lutter contre les irrégularités. Des actions sont prévues dans d'autres quartiers.

La commune de Roquebrune comporte son lot de richesses. Son cadre est privilégié, avec des espaces verts et boisés. Des zones qui, malheureusement, sont trop fréquemment la cible d'individus sans scrupules, prêts à tout pour s'installer, au mépris de toutes les règles d'urbanisme, en toute illégalité.

Une situation qui n'a que trop duré sur le territoire.

Pas question de fermer les yeux sur ces pratiques, d'une époque révolue. L'heure est à la répression comme le souligne, avec détermination, le Maire, Jean Cayron.

Plusieurs secteurs sont dans le collimateur. Mi-mars, le Parquet de Draguignan, accompagné de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la gendarmerie et la police municipale de Roquebrune se sont rendus en divers points stratégiques de la Plaine de l'Argens pour procéder aux constatations d'usage.



Cabanisation, atteinte à l'environnement, pollution des sols, exhaussement... De multiples infractions ont ainsi été relevées, en présence des mis en cause, et plusieurs procédures sont en cours d'instruction.

« Toutes ces infractions doivent faire l'objet de sanctions. Il n'est plus question de subir et de tolérer de tels agissements au détriment de la population et plus particulièrement des agriculteurs dans cette Plaine. Le droit doit être enfin respecté », insiste le Premier magistrat.

Verbalisation, dispositif anti-intrusion pour protéger les parcelles agricoles, arrêtés municipaux pris au titre de la mise en danger... des plans d'actions seront mis en place avec le concours étroit de la Justice.

La commune entend reprendre la main du foncier dans la Plaine de l'Argens, à Palayson... afin de rendre les terres, occupées illégalement, à leurs propriétaires lorsqu'ils ont été victimes de ces agissements. Pas de répit pour les malfrats que nous forcerons à partir pour rendre la Plaine aux agriculteurs.



Le Plan local d'urbanisme sur la bonne voie

Depuis près de dix mois, les services de l'urbanisme planchent sur l'élaboration du PLU. L'objectif ? Stopper les dérives urbanistiques sur la commune et donner, enfin, une vision claire de ce qu'il est possible de faire, dans le plus grand respect environnemental.

D'ici juillet, le projet devrait être finalisé pour laisser place à la phase de l'enquête publique.

Actuellement, l'attention se porte sur la définition des zonages, avec des visites sur site, la finalisation des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), soit la stratégie définie par la commune, l'élaboration du règlement avec une réflexion consécutive sur les hauteurs du bâti selon les secteurs et le renouvellement urbain.

Si tout est validé, le PLU pourrait être officialisé par les services de l'État d'ici la fin 2021. Un temps record...

Remblais les transporteurs dans le collimateur

À Roquebrune, le combat est engagé. La police municipale, renforcée par son unité Environnement, multiplie les vérifications et verbalisations des transporteurs. Quotidiennement, des camions tentent, sans scrupule, de déverser leurs tonnes de remblais et gravats en tous genres sur des parcelles, à l'abri des regards.

Mais désormais les fonctionnaires sont sur le terrain et les traquent sans relâche. Des riverains, bienveillants, n'hésitent pas également à alerter la Ville dès lors que de tels agissements se produisent.

« On connaît malheureusement les étapes de la cabanisation, déplore Gilles Priarone, adjoint à l'urbanisme. On réhausse les terrains, puis des compteurs électriques sont installés. Et ensuite, c'est l'occupation illégale et l'installation de structures. Ce n'est pas tolérable ».



Définition des
zonages



Élaboration du
règlement



PLU
prévu pour fin 2021

Compteurs électriques : renforcer le protocole avec Enedis

Les compteurs électriques fleurissent sur des parcelles inoccupées de la commune, et qui plus est, aussi aberrant que cela puisse paraître, en zone inondable et/ou agricole.

Comment expliquer la pose de compteurs de puissance considérable, capables d'alimenter tout un quartier, sur des zones non constructibles. Dès lors que cela ne provient pas de demandes d'agriculteurs locaux pour exploiter leurs parcelles, cela ne se justifie pas. Un fléau pour l'adjoint à l'urbanisme qui multiplie les concertations avec Enedis pour y remédier.

« Nous souhaitons mettre en place un protocole strict d'attribution et d'implantation de compteurs électriques en zone inondable et qui plus est, sur des terrains inconstructibles. Un comble ! Nous souhaitons vérifier la légalité des raccordements électriques et lorsque les pouvoirs de police du maire le permettent, mettre fin à ces compteurs. Sans quoi, en cas d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité et pourra se retourner vers l'opérateur Enedis ».

« Nous souhaitons mettre en place un protocole strict d'attribution et d'implantation de compteurs électriques en zone inondable et qui plus est, sur des terrains inconstructibles. Un comble ! Nous souhaitons vérifier la légalité des raccordements électriques et lorsque les pouvoirs de police du maire le permettent, mettre fin à ces compteurs. Sans quoi, en cas d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité et pourra se retourner vers l'opérateur Enedis ».



ENFANCE - JEUNESSE

GUIDE PRATIQUE

DÉCOUVREZ TOUTES LES NOUVEAUTÉS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

La Ville de Roquebrune-sur-Argens met ce guide à disposition des parents, présentant toutes les nouvelles mesures effectives dès la rentrée scolaire 2021-2022 concernant les dispositifs enfance, jeunesse et sport.

Règlement intérieur, modalités de règlement, accueils périscolaires et extrascolaires, restauration collective, Projet Éducatif De Territoire, Classe ULIS... découvrez les nouveautés concernant les dispositifs mis en place, dans chaque quartier de la Commune, dès la rentrée prochaine.



Consultable sur le **portail Famille** et sur le site de la Ville, rubrique Enfance-Jeunesse
► Brochures et Documents.

REFONTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Harmonisation des règles de fonctionnement des différents temps de l'enfant.



Respect des rythmes biologiques de l'enfant, adaptés à son âge.



Amélioration qualitative des accueils périscolaires de proximité sur chaque école.



Uniformisation des modalités d'inscriptions pour les familles en vue de **garantir sécurité, encadrement et qualité des accueils.**

Inscriptions du **26 avril au 4 juillet**
Du lundi au vendredi, 8h à 12h et 13h30 à 17h

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Harmonisation des horaires d'accueil

Inscription aux centres de loisirs du mercredi à la journée, **ou à la demi-journée**, pour répondre au plus près à la demande des familles (avec ou sans repas - 7h30/9h - 13h30 ou 13h30 - 17h30/18h30) (pour l'accueil périscolaire - 7h30 - 8h20 et 16h30 - 18h30)

Plus-value qualitative des contenus pédagogiques en accueil du soir (ateliers pédagogiques : chant, théâtre, peinture...)

Inscriptions aux vacances **à la semaine** (plafonnées à 4 semaines l'été pour respecter l'équilibre de l'enfant, et accueillir chaque enfant)

- **Paiement à l'inscription**
(non modifiable sauf cas exceptionnel)

- **Maintien** des places d'urgence

- **Accueil garanti** pour tous les enfants scolarisés ou résidant sur la commune

École Municipale des Sports le soir en semaine, et le mercredi (matinée - après-midi)

Aide aux devoirs avec accompagnement individuel

Développement du C.L.A.S.
(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. Dispositif gratuit, accessible sur prescription de l'enseignant.



Plus d'infos : www.roqinfo.fr

RESTAURATION COLLECTIVE

Un nouveau marché de restauration axé sur les mesures de la Loi EGALIM et sur l'amélioration qualitative



Approvisionnement en **circuits courts**, produits de qualité et durables. Développement des approvisionnements des fruits, légumes et céréales **issus de la filière biologique locale**.

(entrée et dessert au choix - avec une exigence qualitative forte définie au cahier des charges, avec 4 composants pour gagner en qualité).



Diversification des menus végétariens (ovo-lacto) et des sources protéiniques.



Renforcement des mesures de **lutte anti-gaspillage alimentaire** et **protection de l'environnement**. Inscription de la Ville au **Programme Européen « Lait et fruits à l'école »**. Développement des actions portées par la loi EGALIM.



Poursuite de l'étude de construction d'une **cuisine centrale et de nouveaux réfectoires**. Service à table maintenu dans chaque réfectoire pour une meilleure éducation au goût, et un temps de repas plus serein.

NOUVELLES MODALITÉS DE RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS

Ces nouvelles modalités se traduisent par une refonte complète de la tarification.



Une tarification au plus près des familles roquebrunoises, **calculée selon le quotient familial**. (7 tranches de revenus pour la restauration scolaire)



Des délais de modifications de planning fixés **en fonction des exigences d'encadrement réglementaires**, respectueux des impératifs familiaux.

(10 jours ouvrés pour les accueils périscolaires - maintien à 4 jours pour la restauration)



Un rétablissement du **décal de carence** en cas de maladie de l'enfant, conformément aux exigences de la C.A.F.

(3 jours)



Maintien de la gratuité des accueils en cantine des enfants bénéficiant d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).

L'encadrement est pris en charge par la collectivité.



Des activités mieux encadrées qui se règlent **en pré-paiement, à l'inscription** (pour les vacances, l'E.M.S. et les mercredis), afin de garantir la qualité de leur encadrement et leur programmation.

En post-paiement (pour la restauration scolaire et les accueils du matin et du soir) pour garantir une souplesse et l'adaptabilité aux contraintes des familles.

UN SEUL INTERLOCUTEUR DEPUIS JANVIER 2021

GUICHET UNIQUE

Mairie d'Honneur
parking des Artichauts, au Village
04 94 19 59 46
guichet.unique@mairie-roquebrune-argens.fr

Du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
(17h le vendredi)

et 24h/24 en ligne, sur le portail Famille
(réponse à vos demandes pendant les heures
d'ouverture des services)

VÉGÉTALISATION DU ROND-POINT DES 4 CHEMINS

Avant la période estivale,
Roquebrune soigne son
entrée de ville.

En cette période printanière, lauriers, camphriers, troènes du Japon... sont venus égayer ce rond-point, dénaturé il y a quelques années et qui manquait terriblement de verdure.

Des oliviers, symbole de la Provence, qui appartenaient à la commune ont également été transplantés sur le site par le service des Espaces verts de la Ville.



PACK PIÉTON INTELLIGENT AUX GARILLANS

Particulièrement exposés aux accidents,
les piétons font partie des personnes les plus à risques.

S'inscrivant dans le projet de Ville Intelligente ou Smart City, ce dispositif est installé à proximité du rond-point des Agriculteurs, lieu de passage très fréquenté des écoliers, collégiens et lycéens. Il a pour but de renforcer le mes-

sage par un mode lumineux clignotant, uniquement lorsqu'un piéton s'apprête à traverser, cela permet de supprimer l'accoutumance des automobilistes à cette information visuelle et les maintenir en alerte.



PRÊTS POUR LA PÉTANQUE!

Avec l'arrivée des beaux jours,
les bouledromes sont de plus en plus prisés.
La ville y a apporté quelques aménagements.



Du côté de la Bouverie, des arbres ont été plantés, permettant ainsi à la fois de délimiter les espaces loisirs et compétitions et créer une zone ombragée. Aussi, des bancs seront installés pour le confort de tous.

Du côté des Issambres, le terrain a également été réaménagé et les bordures refaites.

On languit déjà de belles parties de pétanque estivales...

EXPRESSION LIBRE

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX MINORITAIRES

GROUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN - KEN TISSIER

Il peut être désagréable de constater qu'une opposition, toute aussi constructive qu'elle veuille l'être, est obligée de jouer son rôle de garde-fou. En effet, bien que votant la majorité des délibérations proposées lors des conseil municipaux et ce en accord avec nos convictions, nous touchons du doigt les limites de l'ouverture et de la démocratie participative proposées par le nouveau maire.

Il faut admettre, qu'il est très facile de l'écrire sur un programme mais bien plus compliqué de l'appliquer une fois élu ou de se l'appliquer. Ceci étant dit, parlons FINANCES : lors du dernier conseil, la majorité a présenté les chiffres de 2020 et il faut le dire, ils sont bons ! Nous ne pouvons que nous en réjouir ; néanmoins, (notre rôle de garde-fou) nous sommes obligés de poser 2 remarques en demi-teintes.

La première étant qu'avec une prise en main au mois de juin, donc tout juste 6 mois de gestion, la nouvelle municipalité, même pleine de bonne volonté ne peut pas être la cause en tous cas, seule cause, de ces bons chiffres. C'est bien là tout le problème ! En effet cette

crise covid a coûté à la municipalité, mais elle a aussi permis d'économiser beaucoup, notamment sur les tous les événements annulés, les subventions aux associations avortées. Il faut même « entendre » que cette crise à rapporté de l'argent à la municipalité grâce à la fréquentation touristique qui a presque doublé l'été dernier (selon les chiffres de l'office de tourisme - taxe de séjour)

Il est malheureusement logique de penser que pour cette année 2020, la bonne situation financière présentée est plus conjoncturelle que structurelle. Mais c'est mieux que rien !

Rapprochons-nous de la mer maintenant avec l'association Pêcheurs et Plaisanciers Azuréens (PPA) créée en janvier 2014, aux Issambres.

La façade littorale de notre commune, les Issambres, est un appel à la découverte des divertissements nautiques, de la faune et de la flore marine. Si vous êtes tentés par la pêche du bord, ou des sorties pêches en bateau, la pêche en surf casting de nuit, la pêche verticale

ou la pêche à la traine, l'association PPA vous offre toutes ces opportunités. Avec des sorties en journées ou de nuit, les souvenirs de ces pêches, plus ou moins fructueuses par ailleurs, sont, pour les participants, inoubliables.

La pêche au thon rouge est même possible avec eux grâce à l'affiliation à la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer. Parmi les adhérents on compte des vieux loups de mer, mais ne vous inquiétez pas, si vous êtes « débutants », les responsables de pêches, se feront un plaisir de vous initier à ce sport si particulier, en osmose avec la mer, cette étendue d'eau, magique et merveilleuse à la richesse infinie, que, seuls, les passionnés savent et aiment savourer ! PPA protège la nature, et pratique évidemment la pêche responsable.

Leur devise : « LA MER À PORTÉE DE TOUS »
Nous vous attendons !!!!!!!
Contact : Portable : 06 95 43 24 35

GROUPE J'AIME ROQUEBRUNE - JULIEN LUCHINI

Cet espace est réservé au groupe « J'aime Roquebrune » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.



 VIE LOCALE


LES AGENTS MUNICIPAUX MÉDAILLÉS

D'ordinaire organisée lors de la cérémonie des vœux, annulée en raison des consignes sanitaires liées à la Covid-19, la traditionnelle remise des médailles du travail au personnel communal s'est tenue le lundi 22 mars en mairie.

Le Maire, Jean Cayron, a tenu à leur adresser un mot particulier à chacun, en les remerciant pour leur investissement et leur professionnalisme.

Tous ont ensuite reçu un diplôme, la médaille du travail ainsi qu'un panier composé de produits du terroir. Félicitations à tous pour vos brillants parcours !

 **Médaille d'argent (20 ans) :**
Corine Giordano (service foncier), Sandrine Levan (pôle scolaire).

 **Médaille Vermeil (30 ans) :**
Christine Decan (police environnement), Emmanuel Pervé (services techniques), Yves Sévèque (service urbanisme), Béatrice Sicot (état civil), Patricia Magin (CCAS), Pascal Briant (CCAS - Jas de Callian).

 **Médaille d'Or (35 ans) :**
Babeth Cangione (service urbanisme), José La Torre (chef de la police municipale).

HOMMAGE AUX VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Le 19 mars, devant la stèle de la FNACA, aux Issambres, Didier Lemaître, conseiller municipal délégué aux affaires patriotiques, accompagné des quelques autorités autorisées en raison des mesures sanitaires, ont rendu hommage à tous ces innocents qui se sont battus pour la France.



SOLIDARITÉ : 800 REPAS OFFERTS AUX SOIGNANTS ET PERSONNES ÂGÉES

Le Marché des Restaurateurs qui a connu un franc succès pour la Saint-Valentin, devait être reconduit le 26 et 27 mars dernier. Mais ce dernier a dû être annulé à la dernière minute sur avis préfectoral, en raison de la crise sanitaire.

Les 800 repas concoctés étant tous prêts, pas question de les jeter, bien sûr.

Le Maire, Jean Cayron, a donc pris la décision d'offrir tous les plats au personnel soignant, sur le front de la Covid depuis des mois, ainsi qu'à nos aînés.

Foyer-logement du Jas de Calian, hôpital Bonnet, centre de vaccination de la Base Nature

de Fréjus, maison de retraite Saint-Jacques de Puget, centre de gérontologie la Chêneraie de Saint-Raphaël... Tous ont pu profiter des menus (entrée-plat-dessert) cuisinés par les restaurateurs roquebrunois.

Un grand merci à tous !

La solidarité et la générosité n'ont pas de prix.



📺 ÉCONOMIE

CONFITURE DE LAIT

« LES ROQUEBRUNOIS SONT ACCUEILLANTS, CURIEUX ET GOURMANDS »

Élise Malot et Jules Rambaud sont les derniers commerçants en date ouvrant boutique à Roquebrune-sur-Argens.



Ces tout jeunes gens se sont rencontrés sur les bancs du lycée professionnel à Paris, puis ont démarré une brillante carrière de pâtissiers/chocolatiers dans des Maisons aussi prestigieuses que le Plaza Athénée ou Ledoyen pour Jules ou le restaurant de Cyril Lignac ou les palaces Peninsula et Park Hyatt pour Élise, tous des établissements parisiens.

Ils nous proposent une carte de spécialités revisitées en ajoutant leurs touches personnelles à des recettes qui font appel à nos souvenirs d'enfance.

« Nous désirons mettre en avant les productions locales pour offrir des recettes qui varient en fonction des saisons »

Ils utilisent le maximum de produits frais, trouvés sur place, au gré de leurs inspirations qu'ils trouvent, parfois, grâce à leur autre passion, la bande dessinée, de la ligne claire aux romans graphiques contemporains.

Contact :

« Confiture de Lait »

📷 [instagram.com/confituredelaitpatisserie/](https://www.instagram.com/confituredelaitpatisserie/)

📘 www.facebook.com/Confiture-de-Lait

NOUVELLES ACTIVITÉS

LE VILLAGE

AUDE BIESDORF

Psychologue enfant, adolescent, adulte, couple. Praticienne Neurofeedback EEGq
Bilan d'orientation scolaire et bilan de compétences

📍 Parc d'activités Les Garillans Nord - Pôle santé des 4 chemins, Entrée A - 2540 DN7

☎ 07 67 29 30 17

🌐 www.psychologue-neurofeedback83.com

📍 Psychologue Neurofeedback EEGq Var



TEMPS FORTS

FÊTONS LE RETOUR DES BEAUX JOURS AVEC NOS VIGNERONS

Ces artistes du goût vont nous proposer leurs créations le 29 mai, à la Bouverie, place des Félibres, de 19h à 23h.

Nos viticulteurs, après une année rendue difficile par la crise sanitaire auxquels se rajoutent les événements climatiques de ces derniers jours, n'ont pas perdu le goût du travail bien fait.

À l'occasion de la Fête des Vignerons, venez (re)découvrir les saveurs de notre terroir et le savoir-faire de ses passionnés qui ne cessent de perpétuer, et d'améliorer, une tradition ancestrale.

Cet événement, avec l'aïoli géant qui l'accompagnera (en fonction des impératifs sanitaires du moment), sera aussi pour nous l'occasion de retrouver le plaisir de la dégustation sur ce marché dédié à notre terroir.

Entrée : 10 € par adulte
2 consommations par exposant
aïoli compris

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.



SON AVIS NOUS INTÉRESSE

FRÉDÉRIC MICHEL, DU DOMAINE DU BLAVET

En qualité de viticulteur, comment vivez-vous la situation sanitaire actuelle sur un plan économique ?

Me concernant, c'est très mitigé. Nous avons maintenu nos ventes aux particuliers mais il nous manque toujours les commandes des professionnels, restaurateurs, centres de vacances... Ce qui représente, pour le Domaine du Blavet, entre 20 et 30% du chiffre d'affaires.

Avez-vous été touché par le gel, début avril ?

La Plaine a été bien touchée. Chez moi, certains cépages ont été détruits à 50%, d'autres un peu moins. Au final, j'ai comptabilisé environ 20% de pertes sur l'ensemble du domaine.

Que pensez-vous de cette nouvelle édition de la fête des vignerons ?

Lorsque j'y ai participé, il y a quelques années, cela ne m'avait rien apporté. Nous avons plus l'impression d'un grand apéritif géant, où personne n'achetait vraiment. C'était décevant. Pour cette édition, nous sommes dans un contexte de crise sanitaire Covid. J'espère que ce sera l'occasion de renouer un peu le contact, de nous retrouver enfin sur un événement (dans le respect des règles sanitaires bien sûr, ndlr).

Quels crus allez-vous présenter ?

Tous mes nouveaux vins. Mes crus seront tous prêts. C'est une bonne chose. En espérant que les gens viennent et nous soutiennent. Par solidarité à l'égard de notre profession.





ALBERT CAMUS, MÉDITERRANÉEN

La fin du mois de mai sera marquée par le coup d'envoi des rendez-vous mettant en lumière l'œuvre d'Albert Camus. Le service des Médiathèques vous a concocté un cycle de conférences et un rendez-vous théâtral. Vous pourrez également découvrir les deux expositions phares de cette manifestation, organisée avec la Succession Albert Camus, que vous pourrez visiter jusqu'en septembre.

LA VILLE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ET LA SUCCESSION ALBERT CAMUS PRÉSENTENT

Albert Camus, Méditerranéen



DU 28 MAI AU
28 SEPTEMBRE
2021

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

MISE EN LUMIÈRE DE L'ŒUVRE D'ALBERT CAMUS
EXPOSITIONS • CONFÉRENCES • THÉÂTRE • LECTURES
APÉRITIF PHILOSOPHIQUE • FILM DOCUMENTAIRE
ACTIONS ARTISTIQUES

PLUS D'INFOS : MÉDIATHÈQUES - 04 94 19 59 47
RÉSERVATION : OFFICE DE TOURISME - 04 94 19 89 89
www.roqinfo.fr • www.roquebrune.com
f Ville de Roquebrune-sur-Argens

REGION SUO
Gallimard
LE DÉPARTEMENT

Forte collaboration avec les associations locales

De nombreuses associations roquebrunoises ont répondu à l'appel de la Municipalité afin d'enrichir les manifestations « Albert Camus, Méditerranéen » d'actions artistiques : la Compagnie de l'œillet Vert a créé une pièce autour du procès de Meursault dans l'Étranger d'Albert Camus ; la Cie Par-Allèles

a imaginé un spectacle de danse inspiré de l'Étranger d'Albert Camus, l'association « Écrire avec la lumière », quant à elle, proposera une thématique autour de la Méditerranée lors de son festival éponyme. Pour finir, l'École de musique et l'association Danseam accompagneront certaines lectures.

Cycle de conférences

« Les Méditerranées de Camus »

▶ par Andrée Fosty, Professeur des Universités en littérature francophone - 10h

« Écrire l'histoire de Camus, de part et d'autre de la Méditerranée : et si Braudel l'avait rencontré ? »

▶ par Christian Chevandier, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université du Havre - 11h

« De multiples sources d'inspiration de La Peste »

▶ par Michèle Stubbe-Robinet, Ministère du Travail - 15h

« Le Premier Homme une épopée méditerranéenne »

▶ par Jean-Louis Meunier, Docteur en Lettres - 16h

Chapelle Saint-Roch

Samedi 29 mai 2021 - 10h

Avec l'association « Rencontres Méditerranéennes Albert Camus »

PIÈCE DE THÉÂTRE

« Meursault : le procès »

d'après l'Étranger d'Albert Camus

Chapelle Saint-Roch

Samedi 29 mai 2021 - 20h30

Par la Compagnie Théâtrale de l'œillet Vert

EXPOSITIONS

« Albert Camus, Méditerranéen »

Juin & juillet - médiathèque Albert Camus, village
Août - médiathèques Suzanne Régis, Bouverie
Septembre - Salle de la Batterie, Issambres

« Les visages d'Albert Camus »,

Rue des portiques, du 28 mai au 28 septembre



TEMPS FORTS

LES MÉDIÉVALES ONT 20 ANS

LE RETOUR EN FORCE DE NOS PREUX CHEVALIERS !

Cette année, si tout va bien, nous aurons la chance de revoir le village faire un voyage dans le temps grâce aux festival Des Médiévales.

La troupe médiévisite Des Gardiens des 3 Croix, va nous transporter au XIII^e siècle, époque où le Castrum Roquabrunae était une place forte qui protégeait la vallée de l'Argens contre les invasions venues de la mer grâce aux Chevaliers Templiers.

Les 35 membres de la compagnie, de 18 à 80 ans, sont déjà en train de se préparer pour la fête qui se déroulera les 5 et 6 juin, ou, si les conditions sanitaires l'imposent, les 24 et 25 juillet.



La restauration sera possible selon des modalités qui seront définies en fonction des conditions sanitaires du moment.

Bien sûr, la foire médiévale et toutes ses activités sera présente et nous pourrons avoir un aperçu de la vie familiale au XIII^e siècle en plus des traditionnels jongleurs, cracheurs de feu et les plus courageux des visiteurs s'initieront au combat, enfants comme adultes.

La rumeur dit que croiser quelques loups perdus parmi les humains ne serait pas impossible...

Mais surtout, pour fêter le retour de ce festival, Karine Catelli, la manager de la troupe, nous promet « *De belles surprises tout au long de ce week-end !* »

Au programme

Le festival va nous faire revivre cette période historique avec de nombreuses animations qui vont se dérouler tout au long des deux journées :

Défilé de jour et retraite aux flambeaux dans les rues du village, démonstrations de combats (mêlée avec hache et épée, ça ne plaisait pas en ces temps-là !)

Et toujours, le camp de vie et les différents stands où des initiations seront proposées, celles des vieux métiers tels que cordiers, bâtisseurs, peinture faites aux pigments, poterie, calligraphie, mais aussi tonnelier ou métiers du cuir.

Le tout dans l'esprit du Moyen-Âge et des méthodes utilisées alors.

Garde-Pin, Titus de La Bouve, La Peste, Lubin de Carbotte, Gueux et Chevaliers, gens d'armes, paysans et tous les autres sont impatients de nous retrouver.

Plus d'infos : www.roqinfo.fr

AGENDA

MAI 2021

Du 10 au 14 mai

EXPOSITION

« IL Y A 75 ANS, ILS ONT VAINCU LA BARBARIE NAZIE »

par l'Association Républicaine des Anciens Combattants
hall de la Mairie d'Honneur,
parking des Artichauts
Plus d'infos : angevallee@free.fr

Du 22 au 28 mai

EXPOSITION DE PEINTURE

par les Artistes du Rocher
chapelle Saint-Michel, place Perrin
Plus d'infos : miclogautier@sfr.fr
0494495188

Samedi 29 - 19h/23h

FÊTE DES VIGNERONS ET AÏOLI

par le service Événementiel
places des Félibres, à la Bouverie
Pass dégustation vin : 5€ - Aïoli : 10€

Samedi 29

« ALBERT CAMUS, MÉDITERRANÉEN »

Plus d'infos : p. 22

Activités et animations soumises
aux évolutions liées à la crise sanitaire.

ÉLECTIONS

Départementales et Régionales 2021

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains !

Inscriptions sur les listes électorales, et changements d'adresse jusqu'au 14 mai 2021 :

- ▶ en mairie d'honneur, ou dans les mairies annexes
- ▶ sur le site officiel de l'administration française www.service-public.fr

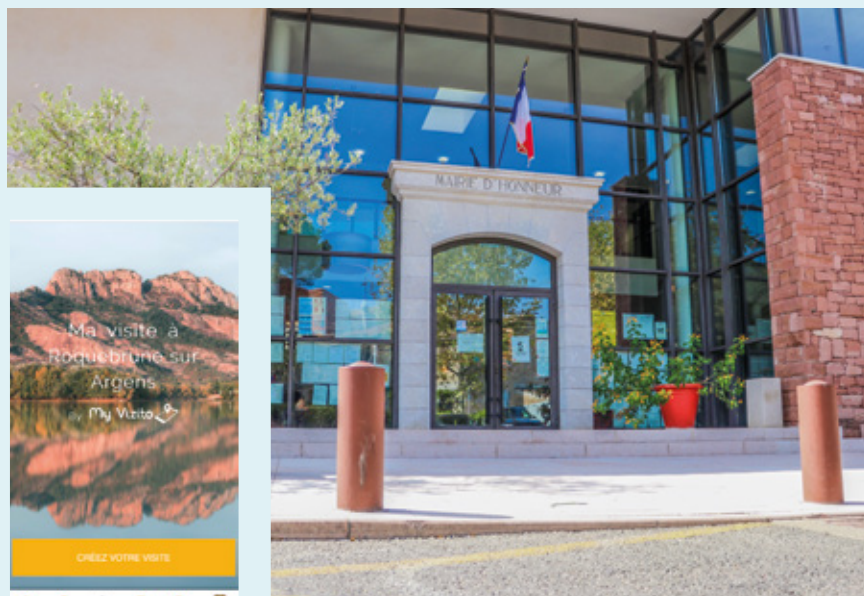
Pour toutes demande, munissez-vous :

- ▶ Cerfa N° 12669*02,
- ▶ Carte d'identité ou un passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans),
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et à l'adresse d'inscription (électricité, eau, téléphone fixe, quittance de loyer établie par une agence officielle).

Vote par procuration

Depuis le 6 avril 2021, vous pouvez saisir votre procuration en ligne via <https://franceconnect.gouv.fr/>

INFORMATION MUNICIPALE



PATRIMOINE

Découvrez, redécouvrez Roquebrune et son histoire

La Commune s'est dotée d'un nouvel outil culturel attractif : l'application MyVizio Roquebrune-sur-Argens permet aux Roquebrunois et aux visiteurs de découvrir notre Patrimoine, et ainsi préparer leur vi-

site sous forme de circuit culturel, conjugué à des informations sur les manifestations en cours ou à venir, les activités organisées sur la Commune ainsi que ses services, commerces et restaurants.



C.C.A.S.

Plan canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous faire inscrire sur le registre communal du plan canicule, soit auprès du C.C.A.S. au 04 94 44 51 30, soit en mairies annexes des Issambres au 04 94 55 07 16 ou de la Bouverie au 04 94 19 50 29 afin d'être contacté régulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs.

URBANISME

▶ **Nouveau** : permanence instructeur ADS ! Un agent instructeur du Droit des Sols reçoit sur rendez-vous dans les mairies annexes des Issambres et de la Bouverie, pour étudier la faisabilité des projets de construction.

▶ L'adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, Gilles Priarone, et le service de l'urbanisme reçoivent sur rendez-vous. Merci d'adresser une demande détaillée par mail ou téléphone en amont.

Renseignements et prises de rendez-vous : urbanisme@mairie-roquebrune-argens.fr
04 94 19 59 12